(Chemins de Fer et Colonisation)

GUIDES-MANUELS COLONIAUX

GUIDE PRATIQUE DE L'EUROPÉEN

1511

DANS L'AFRIQUE OCCIDENTALE

A L'USAGE DES

Militaires, Fonctionnaires, Commerçants, Colons et Touristes

PAR

Le Dr BAROT

Médecin des Troupes Coloniales

AVEC

LA COLLABORATION DE

MM. le Commissaire principal **DESBORDES**, le capitaine **MEYNIER**, de l'Armée Coloniale, **CHALOT**, du Jardin Colonial, **PIERRE**, vétérinaire militaire et **GIMET-FONTALIRANT**, chargé de mission.

PRÉFACE

De M. BINGER

Directeur de l'Afrique au Ministère des Colonies

PARIS

ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR

RUE RACINE, 26, PRÈS L'ODÉON

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE I. — GÉOGRAPHIE

(M. Barot)

Définition. — Limites. — Superficie 1
Enclaves étrangères 2
Possessions françaises 4
Géologie 5
Orographie. — Montagnes. 5
Hydrographie maritime. — Littoral. — Barre. — Raz de marée. 7
Hydrographie fluviale. — Les bassins côtiers. — Le Niger . . . 9
Climat et régime des eaux 15
Flore. — Faune. — Minéraux 17
Races et langues 19
Divisions administratives. 22
Industrie et commerce 24
Voies et moyens de communication avec la Métropole. Chemins de fer. — Phares. — Routes. — Télégraphes 25
L'Avenir de l'Afrique occidentale. 26

CHAPITRE II. — HISTOIRE

(M. Barot)

Ire Période. — Antiquité et moyen âge — à 1402 29
IIe — 1402-1758. 30
IIIe — 1758-1814. 30
IVe — 1815-1854. 31
Ve — 1854-1865. Faidherbe. 32
VIe — 1865-1879. 35
VIIe — Grandes missions. — 1880-1895 35
VIIIe — 1895-1902. 35

CHAPITRE III. — **BIBLIOGRAPHIE**
(M. Barot)

Bibliographie chronologique de 1632 à 1902. 37

CHAPITRE IV. — **CE QUE L'EUROPÉEN VA FAIRE EN AFRIQUE**
(MM. Desbordes et Barot)

1° Fonctions administratives.
Organisation générale 47
Affaires indigènes 48
Justice. — Instruction publique. — Cultes 48
Douanes 50
Postes et télégraphes. — Câbles. 50
Finances 51
Travaux publics, etc. 51
2° Postes militaires.
État-major général et particuliers 52
Service des troupes 52
Services administratifs. 53
Service de santé. 53
3° Emplois civils.
Professions libérales 54
Maisons de commerce 54
Professions diverses 54
4° Sociétés de colonisation 54
5° Sociétés de secours aux coloniaux. 54

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE V. — **VOYAGES ET DÉPLACEMENTS**
(M. Barot)

I° Désignations. — Démarches. 55
Permission de départ 55
Avances de solde. — Mandats. 56
Procurations. — Délégations 57
Départ 57
II° Compagnies de navigation (**voir Ch. XVIII**).

III° Vie à bord.
Cabines. — Mal de mer. — Bagages 58
Débarquement 59
1° A quai; 2° en rade; 3° par le warf; 4° par la barre. 60
Rapatriements. 61
Voyage de retour 61
Douanes et octrois (voir Ch. XI).
IV° Voyages collectifs : chemins de fer. — Bateaux à vapeur. Convois. — Chalands et pirogues 61
V° Voyages individuels. — Chevaux. — Hamacs. 65
Des porteurs et des bagages. 67
Du choix des bagages 69
VI° Incidents de route. — Étapes. — Gîtes. — Cours d'eau. — Marais. — Haltes. — Campements 70
VII° Indemnités de route, de séjour et d'entrée en campagne. 75

CHAPITRE VI. — **HABITATION**

(M. Barot)

I° Dans les villes du littoral. — Hôtels. — Chambres. — Factoreries. — Désinfection des appartements 77
II° Dans les postes de l'intérieur. 78
Construction.
Emplacement et terrain 79
Types de constructions : provisoires, définitives, démontables 80
Matériaux et règles de construction. — Bois et charpentes. 85
Parois. — Pierres. — Briques. — Pisé 87
Toitures. — Paille. — Tôle. — Tuiles 89
Plafonds et planchers. — Sol 90
Mortiers. — Ciments. — Chaux. — Mastics 91
Portes et fenêtres. 92
Vernis et peintures. — Colles. 93
Hygiène des appartements (chaleur, lumière, parasites) . 94
Dépendances.
(Cuisines, cabinets, écuries, salles de bain, etc.). 96
III° Dans les villages indigènes. — Différents types de cases (bambaras, toucouleurs, tomas, djiminis, baoulés) . . . 98
IV° Dans la brousse.
Bâches. — Tentes 99
Mobilier portatif (sièges, tables, lits). 100
Mobilier improvisé. 102

CHAPITRE VII. — **ALIMENTATION**
(MM. Barot et Chalot)

I° Hôtels et pensions 103
II° Popotes. — Matériel. — Personnel. — Locaux 104
III° Vie isolée. 106

Des aliments.

Rations réglementaires. 107

Vivres frais.

Viandes de boucherie. — Gibiers. — Oiseaux. — Poissons. 108
Légumes et fruits indigènes. 110
Utilisation de quelques plantes indigènes 111

Jardins, par M. Chalot.

Leur utilité. 112
Emplacement. — Dispositions. 113
Insectes nuisibles 115
Graines potagères 115
Principaux légumes. — Leur culture. 116
Plantes vivrières. 126
Fruits 128
Aliments légers 132

Vivres conservés.

Conservation des aliments (congélation, dessiccation, fumage, enrobement, salaison, stérilisation, coloration). 132
Conserves utiles en Afrique. 134
Soins à donner aux conserves. 134
Recettes culinaires utiles (sauces, bouillons, entremets, desserts) 135
Utilisation de quelques produits indigènes. 138
Fours improvisés 139
Prix des principales denrées 140

Boissons.

Européennes (vin, bière, cidre, limonades, alcools, eaux minérales) 140
Indigènes (dolo, banghi) 141
Boissons diverses (aromatiques, rafraichissantes, artificielles, gazeuses) 141

Eau potable.

Divers procédés de purification 145
Divers filtres employés. 145
Envois de vivres. 145
Hygiène de l'alimentation 145

CHAPITRE VIII. — ÉQUIPEMENT
(M. Barot)

1° Linge de corps.. 147
Entretien du linge. — Teintures. 149
2° Vêtements superficiels. 150
3° Tissus imperméables. 152
4° Couvertures 153
5° Coiffures de jour, de soir 153
6° Parasols et parapluies. 154
7° Chaussures. — Guêtres et bottes 154
8° Toilette. — Propreté générale. — Savons. — Tubs. —
Cuvettes. — Baignoires. 156
Soins particuliers 157
Trousses de toilette 158

TROISIÈME PARTIE

DU TRAVAIL AUX COLONIES

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LE TRAVAIL DES INSTRUMENTS DE TRAVAIL 159
(M. Barot)

CHAPITRE IX. — ART MILITAIRE
(M. Meynier)

Généralités.
Rôle de l'officier européen. — Devoirs 165
Qualités physiques et morales du tirailleur 164
Son instruction militaire 165
I. *Service des Postes.*
Tableau de service. — Exercice. — Théorie. — Tir . . 166
II. *Service en reconnaissance et en colonne.*
a). Préparation des ordres. — Renseignements. —
Guides. Cartes. 168

6° *Collections.*
A. Zoologie. — (Mammifères. — Oiseaux. — Reptiles. — Mollusques. — Insectes) 293
B. Botanique 295
C. Minéralogie. 297
D. Collections diverses (armes, bibelots, étoffes, cuirs, outils, etc.) 297
7° *Petites occupations* 298
8° Distractions indigènes (tamtams, fêtes) 298

Des sports.

9° *Chasse.*
Principaux gibiers. 299
Armes 302
Munitions. 302
Équipement 303
Chiens. — Pièges 303
10° *Pêche.* 304
11° *Équitation* 305
12° *Bicyclette* 306
13° *Canotage*. 306
14° *Tir*. 306
15° *Marche*. 306
16° *Exercices divers* (Gymnastique. — Exercises, etc.) 307

CHAPITRE XIV. — **RELATIONS SOCIALES**
(M. Barot)

1° Considérations générales.
Psychologie du colonial. 309
2° Qualités nécessaires au colonial 310
3° Relations entre Européens 311
D'officiers à officiers. 312
De supérieurs à inférieurs. 312
D'officiers à fonctionnaires 313
De fonctionnaires à commerçants 313
Colons 315
Touristes. 315
4° Relations avec les indigènes.
Croyances (musulmans, fétichistes) 316
Mœurs et coutumes (Sacrifices humains. — Esclavage. — Polygamie) 318
Propriétés 320
Justice 321

évidence les calebasses ou les paniers vides et à côté d'eux le montant de leur valeur approximative, en argent, marchandises ou sel. Ainsi rémunérés, les indigènes accueilleront le second Européen qui se présentera.

Enfin lorsqu'on est amené à palabrer avec un chef indigène, il faut se conformer aux usages locaux et à l'étiquette parfois bizarre de ces contrées : échange préalable de kolas, saluts, cadeaux, etc., etc. Pour cela, il suffit de se renseigner très exactement auprès des interprètes.

Lorsque au hasard de la marche on se trouve soudain environné de noirs, il faut éviter de donner des ordres trop précipités et irréfléchis, se souvenir que souvent ce que l'on prend pour des actes d'hostilité ne sont que des manifestations de deuil ou de joie. Tel croit tomber dans un sombre guet-apens qui rencontre un simple enterrement, agrémenté de vociférations et de coups de fusil à la mode indigène. Un feu de salve ordonné dans ces conditions peut avoir les plus lamentables résultats.

Des femmes. — Dans le continent noir, comme en Europe, les femmes jouent un grand rôle dans la vie sociale. Beaucoup de drames mystérieux du Soudan rouge ont été provoqués par des femmes indigènes : malgré l'infériorité de leur condition elles parviennent à s'ingérer dans tous les actes de la vie, palabres, assemblées, etc., et à influer sur les décisions qui y seront prises.

1° *Unions temporaires.* — Quelle doit être la conduite de l'Européen en Afrique occidentale? Pour ceux qui n'ont pas la force morale nécessaire pour supporter deux ans de continence absolue, *il n'y a qu'une ligne de conduite possible : c'est l'union temporaire avec une femme indigène bien choisie.* Cette union dure généralement pendant tout le séjour. Les motifs qui rendent nécessaire cette union sont :

Sécurité sanitaire. — La femme choisie dans ces conditions

est généralement saine : tandis que les prostituées noires, non soumises à la visite médicale, sont presque toujours contaminées. Beaucoup de femmes noires, en particulier les Peulhs, sont, quoi qu'on en ait dit, relativement fidèles ; et moitié par amour-propre, moitié par honnêteté ne trompent pas l'Européen qu'elles ont consenti à épouser passagèrement.

Considération. — Un mariage contracté avec la fille d'un chef de case influent peut servir à resserrer les liens de sympathie qui attachent les noirs à l'Européen et faciliter l'administration du pays. Chez certains peuples, les Baoulès par exemple, les femmes toutes-puissantes viennent facilement à nous et seront un de nos plus sérieux éléments de pacification. Il faut se souvenir que la plupart des traités signés avec les grands chefs noirs ont été ratifiés par un mariage du blanc avec une de leurs filles.

Discipline. — L'Européen qui n'a pas de femme indigène est mal vu des tirailleurs, des domestiques et des indigènes mariés placés sous ses ordres et qui redoutent toujours un abus de pouvoir. Les noirs sont très jaloux de leurs femmes et l'on peut citer des exemples d'Européens qui ont trouvé la mort pour avoir voulu, dans un moment d'oubli ou d'aberration, posséder des négresses mariées.

Hygiène. — L'Européen qui a une femme indigène, si elle n'est pas trop inintelligente, finit par s'attacher un peu à elle ; elle le distrait, le soigne, *dissipe son ennui* et parfois l'empêche de se livrer à l'alcoolisme ou aux dépravations sexuelles, malheureusement si fréquentes aux pays chauds.

Instruction. — Enfin, l'union avec une femme indigène est un des plus sûrs moyens d'apprendre vite la langue indigène, de pénétrer les coutumes les plus cachées, de connaître les chansons, les légendes parfois très jolies, de ces peuplades, de comprendre en un mot l'âme noire.

Tous ces motifs ont depuis longtemps fait passer dans les

mœurs coloniales ces sortes d'unions; dans l'ordre de préférence des races, les Européens choisissent généralement : les Peuhles, musulmanes au teint clair, aux traits réguliers, parfois très purs; les Apolloniennes, les Pourognes, les Mandès des diverses familles (Kassonkès, Malinkès, etc.), les Toucouleures, les Baoulès, les Sousous, les Ouoloves, les Agnis, etc., etc.

Nous avons tenu compte dans cette classification rapide des qualités qui plaisent aux Européens, et non de la valeur vraie des femmes de ces diverses races.

Lorsqu'on a décidé de prendre femme, on se conforme aux coutumes des pays où l'on se trouve. On demande sa main aux parents ou maîtres de la jeune fille. On fixe avec eux le chiffre de la dot à payer et après entente on emmène sa femme sans autre formalité. *Il faut toujours porter cet acte à la connaissance du commandant territorial.*

Les fêtes et les agapes des mariages noirs ne sont pas de mise lorsqu'il s'agit d'Européens.

Lorsque l'on rentre en France, on renvoie la jeune fille dans sa famille après lui avoir fait un cadeau qui lui assurera immédiatement un époux.

Les anciennes femmes d'Européens sont très recherchées des noirs et se marient en général fort bien.

Il est certain qu'au point de vue de la morale absolue, ces unions sont blâmables; mais il faut tenir compte des divergences de civilisation, du milieu, du pays, des conditions vitales dans lesquelles on se trouve aux colonies et appliquer à ces unions temporaires la formule dont nous avons caractérisé la polygamie : mal nécessaire.

Bien entendu, au cas où ces unions donneraient naissance à des enfants, le père devra se préoccuper, lorsqu'il sera certain de la chose, de l'avenir de ces petits êtres : il existe deux établissements subventionnés par l'État et destinés à recevoir et élever les mulâtres garçons ou filles; l'un à Kita, l'autre à Dinguira, où moyennant une somme modique, les enfants des Européens sont élevés et dotés d'un métier manuel en rapport

avec leurs aptitudes. Cette institution est encore insuffisante : il y a beaucoup à faire dans cet ordre d'idées. *Le problème de l'adaptation de nos races à ces climats réside tout entier là* : c'est par la création de races mulâtres que nous franciserons le plus facilement l'Afrique occidentale.

2° *Unions définitives.* — Enfin le jour où des colons seront décidés à s'installer en Afrique, nous leur conseillerons de choisir une femme indigène et de créer sur place des familles plus fortes et plus résistantes que celles qui pourraient aller s'implanter directement là-bas. Nous ne croyons pas que de longtemps encore les petits enfants blancs puissent naître et s'élever dans les climats équatoriaux ou tropicaux de l'Afrique.

Un premier croisement des Européens avec les nègres, suivi d'atténuation successive par alliances de mulâtres et de blancs, nous paraît la condition absolue de l'acclimatement.

Ces races nouvelles pourront être belles, fortes et intelligentes. Nous prétendons que si les mulâtres ont pu dans leurs rapports avec nous paraître quelquefois peu sympathiques, la faute en est, d'une part, au mépris injuste que les Européens leur ont témoigné, et d'autre part au sentiment de défiance que les nègres ont pour eux. Individus hybrides, isolés entre deux groupements humains, méconnus des uns et reniés des autres, ils ont dû se raidir pour lutter : nous sommes responsables de leur état d'esprit et nous devons tout faire pour le corriger.

Ceux qui de parti pris affichent le mépris des noirs ou des mulâtres font preuve de bien grande fatuité et de bien peu d'intelligence : nier la perfectibilité d'un cerveau vivant, c'est nier la vie elle-même, puisque l'intelligence humaine n'est qu'une forme supérieure de l'adaptation des êtres en leur milieu, en vue de l'amélioration de leur existence.